



**Conseil d'établissement
Procès-verbal de la
Séance ordinaire du
18 juin 2019 à 18h00
Domicile Président du CÉ**

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h43 par Mr Christophe Derrien

1.1 Présences et quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

Présents :

- Frédérique Bensoussan (Parent),
- Nathalie Brunet (Directrice),
- Christophe Derrien (Parent, président du CÉ),
- Michèle Garneau (Enseignante),
- Julien Le Maux (Parent),
- Liette Lévesque (Responsable du Service de garde),
- Luke Martin (Membre de la communauté),
- Marine Noviant (Parent),
- Caroline Rossi (Éducatrice spécialisée),
- Valérie Tarassoff (Enseignante),

Excusés :

- Kledou Coulibaly (Parent, substitut)
- Maud Freydiere (Parent),
- Nada Guirguis (responsable OPP)
- Ben Hassel (Membre de la communauté)
- Isabelle Lemaire (Enseignante)

1.2 Secrétariat

Valérie Tarassoff est très chaleureusement remerciée pour la prise de notes lors du CÉ du mois de mai.
Frédérique Bensoussan assure la prise de notes pour le PV du CÉ de juin.

2. Question du public

Sans objet.

3. Adoption de l'ordre du jour

Nathalie Brunet propose de reporter le point sur l'éducation à la sexualité au CÉ de rentrée 2019-2020 car la planification à approuver n'est pas prête et il n'y a pas d'information nouvelle à présenter.
Christophe Derrien fait ajouter aux variés la question du compostage à l'école.
Frédérique Bensoussan fait ajouter un point sur le PTRDI dans la section « nouvelles de l'école »

Avec ces modifications, Marine Noviant propose l'adoption de l'ordre du jour et Julien Le Maux appuie cette proposition.

4. Adoption des procès-verbaux des 16 avril 2019 et 14 mai 2019

L'adoption du procès-verbal du 16 avril 2019 est confirmée suite à son adoption par courriel par les membres du CÉ.

Christophe Derrien propose l'adoption du procès-verbal du 14 mai 2019 et Julien Le Maux appuie cette proposition.

Ces PV devront donc être affichés sur le tableau d'entrée et sur le site internet de l'école.

5. Mot des membres de la communauté

Luke Martin souligne la belle performance de la fête des voisins du 8 juin avec 2125\$ Net récoltés soit 23% de plus que l'année précédente. On compte 48 tables vendues et 8 tables ayant servi aux animations et stands de nourriture, soit 56 tables utilisées au total. Christophe Derrien remercie l'équipe de bénévoles de la *Maison de l'amitié* qui a rendu l'évènement possible.

Voici les éléments à retenir pour la prochaine édition :

Animations :

- Le concours de talents a été un moment fort. À développer donc dans le futur.
- L'animatrice Cirque a permis d'apporter une ambiance chaleureuse jusqu'à la fin de la fête
- Excellent animation toute la journée par Luke Martin, Merci!

Nourriture :

- Excellente performance des ventes de barbes à papa et de hot dogs (288 saucisses) ...si bien qu'on a un peu manqué de nourriture notamment d'aliments sucrés.
- Un parent (Patrice de Souza) a déjà proposé de fournir de la nourriture pour la fête des voisins de 2020.

Organisation générale :

- L'organisation des tables et des espaces d'animation permettait d'avoir un espace pratique et aéré
- On pourra faire un appel à parents bénévoles en amont de la fête pour venir prêter main forte

6. Travaux du conseil

6.1 Sorties éducatives ou activités

La traditionnelle sortie chez Nadia des 6A a été questionnée par les parents concernant la responsabilité civile et les règles de sécurité. Après vérification par Nathalie Brunet, la baignade est maintenant formellement interdite en milieu privé. Nadia a annulé sa sortie.

2 sorties approuvées par courriel, ont été confirmées :

- MacDonald, M4 et M1, Pavillon SJB, 14 juin
- Piscine Jean Drapeau, 2A, le 19 juin

6.2 Prévention de la violence

Nathalie Brunet nous informe que le comité poursuit sa planification dans la mise en place du programme *Vers le Pacifique* pour l'année scolaire 2019-2020. Les outils utiles de ce programme sont actuellement répertoriés. Le recours au programme *Vers le Pacifique* permettra d'avoir une base commune pour tous en cas d'intervention pour cause de violence-intimidation auprès des élèves aussi bien dans les groupes-classes que dans les groupes du service de garde.

Suite aux résultats du sondage auprès des parents dans le cadre du projet éducatif, les parents présents au CÉ insistent sur la nécessité de fournir une information complète dès la rentrée prochaine à l'ensemble des parents d'élèves concernant la prévention de la violence.

Il est ainsi envisagé de prendre les actions suivantes dès la rentrée prochaine :

- Communiquer aux parents d'élève le plan de lutte contre la violence et l'intimidation et le recours au programme *Vers le pacifique*.
- Rappeler aux élèves (lors des discussions de début d'année sur le code de vie) ainsi qu'aux parents : les personnes ressources à qui s'adresser en cas de violence ou d'intimidation
- Envisager un moyen plus formel pour l'équipe école de remonter et centraliser les difficultés comportementales et sociales rencontrées par un élève, afin de pouvoir agir le plus précocement possible au bénéfice de l'enfant. À ce propos, Nathalie Brunet partage son expérience d'une pratique consistant en une fiche simple et rapide à cocher, permettant aux différents intervenants de communiquer des difficultés rencontrées par un élève auprès de son professeur. Ceci n'ayant aucune visée punitive, mais permettant simplement d'identifier une situation difficile plus rapidement. Cette proposition va être évoquée par Nathalie Brunet avec l'équipe école et discutée au sein du comité Prévention de la violence.

6.3 Projet éducatif

À la suite du vaste travail d'analyse effectué par l'équipe école, l'orientation suivante est proposée : « *Rehausser le niveau des compétences des élèves en littérature* ». L'objectif est de « *diminuer la proportion d'élèves vulnérables en lecture* », soit en dessous de 10% pour tous les cycles.

Frédérique Bensoussan déplore que seul la réussite académique ait place dans ce plan et que la dimension sociale ait été évacuée de la réflexion et du projet. Nathalie Brunet déplore également que les directives ministérielles ne fassent pas la place à la question sociale.

Concernant la participation des parents au projet éducatif, Frédérique Bensoussan suggère de faire un retour sur le sondage aux parents avant la fin de l'année. Christophe se propose d'écrire un court paragraphe de synthèse à insérer dans le prochain *Écho de la montagne* et d'annoncer qu'une information complète sur les résultats du sondage sera présentée lors de la prochaine AG.

Frédérique Bensoussan demande s'il est possible d'envisager la participation d'un parent d'élève au sein du Comité prévention de la violence, ainsi qu'au sein du Comité projet éducatif. Nathalie va discuter de cette possibilité avec l'équipe école, et souligne qu'il pourrait être intéressant qu'effectivement un parent participe au projet éducatif pour ce qui est de définir les moyens d'action dans l'environnement communautaire, familial et éducatif. Le cas échéant, ces fonctions pourraient faire l'objet d'un appel à candidature de parents au sein de l'école.

L'orientation du projet éducatif de l'école Au pied de la Montagne, telle que proposé par l'équipe-école est ainsi approuvée à l'unanimité.

6.4 Service de Garde

Liette Lévesque rappelle que la journée pédagogique du vendredi 21 juin est devenue une journée d'école!

Liette Lévesque annonce que dans le cadre du Comité des usagers du service de garde, il a été décidé d'organiser une rencontre éducatrices-parents en début d'année scolaire : le jeudi 17 octobre 2019 à 18h30.

Pour accompagner le virage vert, des ustensiles lavables ont été achetés, ainsi que des gobelets recyclables.

Liette Lévesque rappelle également que le service traiteur propose une réduction de 1\$ par repas, lorsque les enfants apportent leurs propres ustensiles. Le virage vert fera partie des discussions importantes du Comité des usagers pour 19-20.

7. Affaires nouvelles

7.1 Planification et éducation à la sexualité

Reporté au CÉ de rentrée 2019-2020

7.2 Budget pro format

Nathalie Brunet présente et explique le document de préparation budgétaire pour l'exercice 2019-2020

(voir document joint). Il est ainsi à noter que :

- Concernant l'effectif : on passe de 42,800 à 42.900, cette légère différence provient de la combinaison des éléments suivants : fermeture d'une classe de maternelle + Ajout d'une direction adjointe + ajout d'un soir de conciergerie.
- L'indice de défavorisation de l'école Au pied de la Montagne est passé de 8 à 5, entraînant ainsi la perte d'un certain nombre de subventions préalablement octroyées. Ainsi donc les mesures probantes et innovation (Fonds 3) chutent de 69 097\$ à 0\$.
- Cependant l'injection de sommes dans le compte « allocations supplémentaires » augmente le Fonds 6 de 201.7273\$ à 266.982\$ + 30.103\$ soit au total 95 358\$ de plus que l'année précédente. Attention toutefois, ce dernier montant, qui semble compenser au-delà des pertes dues à la modification de l'indice de défavorisation, n'est pas entièrement utilisable par l'école.
- En effet, la mesure « Ressources professionnelles » du fonds 6 a été décentralisée au niveau de la Commission scolaire de Montréal, ainsi donc l'école ne bénéficie plus directement de ce montant de 29.375\$.
- De même, la mesure spécifique d'Aide au devoir a été supprimée (environ 12 000\$ l'année précédente) est dorénavant incluse dans la mesure « Seuil minimum de service ».
- Par ailleurs, la mesure « école inspirante » qui devaient être utilisée uniquement pour couvrir des sorties éducatives et projets dans sa définition 18-19 , pouvait maintenant également être utilisée en frais de personnel selon les informations de la CSDM en provenance du MEES, l'école en ayant d'ailleurs utilisé pour l'embauche de personnel. Il semblerait que le MEES ait donné de nouvelles informations à ce sujet. Nous aurons plus de détails éventuellement.

Au final, l'école subit une perte d'environ 15000\$ par rapport à l'année précédente. Dans le plan d'effectif de 2019-2020, on parvient à maintenir presque tous les services existant l'année précédente mais cette fois-ci sans bonifier la psychoéducation, qui retombera à 2 jours par semaine (nombre de jours octroyés par la CSDM) versus 4 jours par semaine l'année scolaire précédente (nb de jours octroyés + 2 jours de bonification).

Proposé par Christophe Derrien et appuyé par Liette Lévesque, le budget 2019-2020 est adopté à l'unanimité.

Les membres du CÉ s'entendent pour adresser la question du maintien ou de la suppression des devoirs à l'échelle de l'école en 2019-2020. Ce débat peut être ouvert car la mesure budgétaire spécifique de l'aide aux devoirs n'existe plus.

7.3 Frais facturés aux parents

Nathalie Brunet présente les listes des effets scolaires pour l'année 2019-2020.

Les listes sont adoptées avec les modifications suivantes :

- modification du titre du livre d'anglais
- retrait des boîtes de mouchoirs
- Ajout de la mention « marques données à titre indicatif »
- Ajout d'une mention incitant à réutiliser le matériel des années précédentes

Les membres du CÉ s'entendent pour adresser l'année prochaine, la question des frais de photocopies (très disparates d'une classe à l'autre).

7.4 Comité vert

Une réunion à l'initiative de Claudette Torbey (Parent d'élève) aura lieu le jeudi 20 juin. Elle a pour but de collecter les attentes et les idées des parents d'élèves pour inscrire l'école dans un virage écologique.

Christophe Derrien annonce que la collecte des crayons feutre Crayola a débuté le matin même dans l'école.

Christophe Derrien et Nathalie Brunet évoquent l'évènement « Troque tes trucs », une bourse d'échange

de costumes d'Halloween et de vêtements d'hiver qui aurait lieu au mois de septembre et pourrait constituer un évènement de rentrée festif et communautaire.

7.5 Nouvelles de l'école

Nathalie Brunet et Christophe Derrien nous informent que certains points ont d'ores et déjà été discutés pour améliorer la rentrée. Par exemple :

- L'AG et la réunion Parents-professeurs seront repoussées de 18h30 à 19h
- Le regroupement des élèves par classe sur la cours de récréation le jour de la rentrée sera aussi repensé pour être plus efficace et mieux organisé (marquage au sol avec de la craie, pas de groupe devant les portes, des professeurs à distance les uns des autres...)

Concernant le PTRDI et la surpopulation, Nathalie Brunet nous informe que notre commissaire scolaire Ben Valkenburg ne pense pas que l'agrandissement de l'école Arc-en-ciel soit envisageable. Cependant la décision prise par l'école Arc-en-ciel est de poursuivre les discussions d'un éventuel agrandissement qui permettrait ainsi de soulager la pression de population scolaire sur l'école Au pied de la Montagne pavillon JJO.

7.6 Varia

Christophe Derrien nous informe que suite à la volonté de l'école de favoriser un meilleur tri des déchets au sein de l'école, il a échangé avec l'arrondissement pour obtenir des bacs bruns de compost résidentiel. La ville préférerait installer dans la cours des tourniquets à compost. Le CE est clairement opposé à cette solution beaucoup trop contraignante (pas adapté à tous les déchets alimentaires) pour le peu de déchets produits par l'école (uniquement les collations, car le contenu des boites à lunch retourne à la maison)

8. Suivis au procès-verbal

8.1 Activités parascolaires

Christophe Derrien prévoit de rédiger un message à insérer dans *l'Écho de la Montagne* pour informer les parents des résultats du sondage.

Ben Hassel doit revenir avec une proposition de programmation hebdomadaire d'activités. Les répondants au sondage ayant autorisé à être contacté sur leur adresse courriel, Milton Park pourra envoyer une information directement.

8.2 Projet cour d'école

Maud Freydière a obtenu une soumission à 10 000\$ pour la pose de poteaux soutenant les filets (prix des filets non inclus). Christophe Derrien a obtenu une soumission de 11000\$ pour aménager la partie terreuse de la cours. Christophe Derrien partagera ces soumissions avec le CÉ.

8.3 Fête des voisins / vente de garage

Christophe Derrien annonce une recette de 23% supérieure à n-1 et de 107% supérieure à n-2. L'opération est un succès.

On s'entend pour mieux communiquer sur le fait que la *Maison de l'amitié* récupère des dons en fin de journée, si certains souhaitent se débarrasser de leur stock invendu.

9. Points au Pied-de-la-Montagne annexe

Sans objet

10. Correspondance

Christophe Derrien nous informe que renseignements pris, le CÉ peut avoir autant de substitut que de parents élus.

11. Rapport de la personne déléguée au comité de parents

Sans objet

12. Levée de la séance

Christophe Derrien lève la séance à 22h22.